



Cormontreuil

CONSEIL MUNICIPAL

**Procès-Verbal de la séance
du 26 Mars 2024**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de **29**

Le Conseil Municipal de la Commune de CORMONTREUIL,
légalement convoqué le 19 mars 2024 par Monsieur Jean MARX, Maire,
s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie.

Etaient Présents :

Jean MARX, Maire
Valérie SACRÉ, Philippe CHÊNE, Michel NOËL,
Michel DUMONT, Dominique MARCOUX, Lionel
CORDIER, adjoints au Maire, adjoints au Maire,
Guy BIGIN, Dominique BERGER, Edith LAPIE,
Dominique GODART, Patrick MÉCHERI,
Christophe PRUDHOMME, Véronique
BALTAZART, Sylvie RICHY, Cédric THIRY,
Aurélie ALVES ARAUJO, Aurélie AUBRY, Jean-
Louis RUMÉRIO, Valérie LOPPIN, Barbara
ROMANIUK, conseillers municipaux,

Pouvoirs :

Marion DEMAY à Valérie SACRE
Audrey GARDEBLED à Dominique GODART
Valérie DUMOULIN à Lionel CORDIER
Sophie CHAMPY à Véronique BALTAZART
Benjamin CHAUVEAUX à Aurélie ALVES
ARAUJO
Clotilde MORVAN à Edith LAPIE
Sébastien DELVAL à Jean Louis RUMERIO

Absent :

Evelyne GEORGE

Secrétaire de séance : Aurélie ALVES ARAUJO

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2024,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024,
3. Taux d'imposition 2024,
4. Subventions 2024,
5. Sécurisation des accès du parc Jacques Brel – viabilisation de parcelles - création d'un budget annexe relatif à la réalisation d'un lotissement communal,
6. Participation de la médiathèque à la brocante de Cormontreuil et tarification complémentaire,
7. Révision du règlement intérieur et de la charte documentaire de la médiathèque,
8. Garantie d'emprunt relative à la construction de 6 logements individuels, 14 route de Taissy
9. Garantie d'emprunt relative à la construction de 10 logements LLI, Les Montepillois, ilot J,
10. Protection sociale complémentaire – conventions de participation avec le Centre de gestion de la Marne pour la couverture du risque Prévoyance des agents,
11. Adhésion à la convention « conseiller de prévention » du Centre de gestion de la Marne,
12. Adhésion à la convention du Centre de gestion de la Marne relative au calcul des allocations chômage.

2024-4-1- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	25	25		3

Rapporteur : Jean MARX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal de la séance du 13 février 2024.

2024-4-2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	26	26		2

Rapporteur : Jean MARX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal de la séance du 19 février 2024.

2024-4-3 – Taux d'imposition 2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	28		

Rapporteur : Jean MARX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition applicables qui demeurent inchangés pour l'année 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.16 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 21.83 %
- Taxe d'habitation des résidences secondaires : 16.51 %

2024-4-4 – Subventions 2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	23	23		5

Rapporteur : Jean MARX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue les subventions suivantes :

MAIRIE

Amicale des Anciens Combattants section UNC	200
Comité local de la FNACA	200
Club du 3ème âge	2 150

ECOLES

Ecoles primaires et maternelles :

Coopérative de l'école maternelle St Exupéry (2,50€/élève)	230.00
Coopérative de l'école élémentaire Centre (2,50€/élève)	400.00
Coopérative de l'école primaire Croix-Bonhomme (élémentaire + maternelle) (2,50€/élève)	787.50

C.C.A.S.	97 000
----------	--------

ANIMATION

Les Sentiers de l'Art	430
-----------------------	-----

Clic Clac Club	200
Collège Pierre de Coubertin (voyages scolaires)	600
Les Flâneries Musicales	3 000

DIVERS

Société Horticole de l'Arrondissement de REIMS	170
Pompiers humanitaires du GSCF	400
Jardins familiaux	1 100

TOTAL **106 867.50 €**

**2024-4-5- Sécurisation des accès du parc J. Brel –
Viabilisation de parcelles - Création d'un budget
annexe relatif à la réalisation d'un lotissement
communal**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	27	24	3	1

Rapporteur : Jean MARX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- L'ouverture du budget annexe du lotissement du parc Jacques BREL destiné à regrouper toutes les opérations relatives à la création, à la viabilisation et à la vente des terrains qui s'équilibrent en dépenses et en recettes,
- De comptabiliser les stocks au moyen de l'inventaire intermittent et charge le maire d'effectuer la déclaration d'assujettissement à la TVA auprès des services de la DDFIP, de transférer les parcelles cadastrées concernées au budget annexe du lotissement du parc Jacques Brel et d'autoriser les écritures budgétaires nécessaires,
- Que le prix de cession des terrains sera défini ultérieurement en fonction du projet de résultat issu de l'équilibre de ce budget,

**2024-4-6 - Participation de la médiathèque à la brocante de
Cormontreuil et tarification complémentaire**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	28		

Rapporteur : Dominique MARCOUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la participation de la médiathèque à la brocante, et adopte le tarif complémentaire de 3 et 5€ pour les beaux livres.

2024-4-7 - Révision du règlement intérieur et de la charte documentaire de la médiathèque

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	28		

Rapporteur : Véronique BALTAZART

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les modifications suivantes dans le règlement intérieur et la charte documentaire de la médiathèque :

- Passage à une durée de prêt de trois semaines au lieu de quatre semaines pour l'ensemble des collections.
- Révision de la typologie des documents proposés aux usagers en intégrant les jeux de société et en sortant les CDroms.
- Fixer la règle d'emprunt pour les jeux de société à un jeu par regroupement familial, selon la même durée que les autres documents.
- Ajout d'une notion de remplacement à l'identique par l'utilisateur en cas de dégradations de jeux de société.
- Ajout d'une mention concernant la réserve de livres nouvellement créée afin de rendre explicite la typologie de documents qui y sont stockés.

2024-4-8- Garantie d'emprunt relative à construction de 6 logements individuels, 14 route de Taissy

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	24	4	

Rapporteur : Dominique GODART

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Accorde** sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 496 288 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et selon les charges et conditions du contrat de prêt n°155258 joint en annexe,
- **Autorise** le maire à signer en qualité de représentant du garant le contrat de prêt à intervenir entre la Caisse des Dépôts et Consignations et PLURIAL NOVILIA.

**2024-4-9- Garantie d'emprunt relative à construction de 10
logements LLI – Les Montepillois – ilot J**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	24	4	

Rapporteur : Dominique GODART

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Accorde** sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 983 334 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et selon les charges et conditions du contrat de prêt n°146184 joint en annexe,
- **Autorise** le maire à signer en qualité de représentant du garant le contrat de prêt à intervenir entre la Caisse des Dépôts et Consignations et PLURIAL NOVILIA.

**2024-4-10 – Protection sociale complémentaire – conventions de participation
avec le centre de gestion de la Marne pour la couverture du risque Prévoyance des
agents**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	28		

Rapporteur : Philippe CHENE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner mandat au Centre de gestion de la Marne pour :

- L'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- La réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

**2024-4-11 - Adhésion à la convention « conseiller de
prévention » du centre de gestion de la Marne**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	28		

Rapporteur : Philippe CHENE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à la convention « Conseiller de Prévention » du Centre de gestion de la Marne.

2024-4-12 – Adhésion à la convention du Centre de gestion de la Marne relative au calcul des allocations chômage

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention / Non participant
21	28	28		

Rapporteur : Cédric THIRY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De faire appel au Centre de gestion de la Marne pour bénéficier de ses services ;
- D'autoriser le Maire à signer la convention relative au calcul des allocations chômage ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires au budget ;
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces utiles et régler cette prestation de service au Centre de gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jean MARX déclare la séance close à 19h30

Le Maire, Jean MARX	La secrétaire de séance, Aurélie ALVES ARAUJO
	